



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 04 /DC/CIPM/C-MOK/ 2025 DU 18 AOUT 2025 EN PROCEDURE D'URGENCE

RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES RELEVANT DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA,
REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : B.I.P MINEDUB EXERCICE 2025.

IMPUTATION :

1. Objet de la Demande de Cotation

Le Maire de la Commune de MOKOLO, Maître d'ouvrage, lance une Demande de Cotation en vue d'acquérir du matériel et des fournitures scolaires aux écoles Publiques Primaires de l'Arrondissement de Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-nord.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché consiste à l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires, le transport transit (Acheminement des paquets minimum), le colisage et les travaux spéciaux sous l'entière responsabilité du cocontractant dudit matériels et fournitures ci-après :

DESIGNATION DES FOURNITURES

N°	REFERENCES	DESIGNATION DES FOURNITURES	QTE
1	34-001-200383	REGISTRE D'APPEL ou LIVRET MATRICULE	1280
3	44-003-200101	STYLO A BILLE BIC Bleu PAQUET DE 50	320
4	44-003-200101	STYLO A BILLE BIC rouge PAQUET DE 50	320
5	44-003-200022	CRAIE BLANCHE Giotto ROBER COLOR PAQUET DE 100 BATONS	1600
6	44-003-200024	CRAIE COULEUR Giotto ROBER COLOR PAQUET DE 100 BATONS	640
19	44-002-200215	CAHIER D'AFRIQUE, 400 PAGES, 17X22CM, 60G/M ² COUVERTURE CARTONNÉE PAQUET/5	256
26		TRANSPORTS DIRECT	1
27		COLISAGE	1
28		TRAVAUX SPECIAUX	1

3. Délai de livraison des prestations

Le délai maximum prévu par le Maître d’Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d’Offre est fixé à **soixante (60) jours**, à compter de la date de notification de l’ordre de service de commencer l’exécution du marché.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **16 000 000 (seize millions) francs CFA TTC**

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux sociétés ou groupement d’entreprises **agrées** de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des Fournitures et prestation de service et remplissant les conditions prévues par la Réglementation en Vigueur.

6. Financement

La prestation objet de la présente Demande de Cotation est financée par le budget d’Investissement Public du Ministère de l’Education de base exercice 2025. **Imputation : Consultation du Dossier d’Appel d’Offres**

La demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables à la Mairie de Commune de MOKOLO.

7. Acquisition du Dossier d’Appel d’Offres

Le Dossier d’Appel d’Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune de MOKOLO, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable vingt mille(20 000) **francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de MOKOLO.

8. Présentation des offres

Les documents constituant l’offre sont répartis en **deux (02) volumes** ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- **Volume 1** : Dossier Administratif (enveloppe A) ;
- **Volume 2** : Dossier financier (enveloppe B).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermées et scellées portant uniquement la mention de l’avis en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l’ordre de l’avis et séparées par des intercalaires de même couleur autre que le blanc.

9. Remise des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MOKOLO, au plus tard le 08 SEPT 2025 à 10 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION N° 04 /DC/CIPM/CPKM/2025 DU 18 AOUT 2025
EN PROCEDURE D’URGENCE RELATIVE A L’ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES
SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES RELEVANT DE L’INSPECTION
D’ARRONDISSEMENT DE L’EDUCATION DE BASE DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-
TSANAGA,

REGION DE L’EXTREME-NORD FINANCEMENT : B.I.P MINEDUB EXERCICE 2025.

IMPUTATION :

“À n’ouvrir qu’en séance de dépouillement”

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DC d’un montant de **(320 000) francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de cotation sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des offres

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le 18 SEPT 2025 à 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MOKOLO, dans la salle de réunion de la Mairie de MOKOLO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

2^{ème} étape : Vérification des références similaires au moins deux (02) références au cours de deux (02) dernières années ;

3^{ème} étape : Vérification des offres financières des prestataires dont les offres ont été reconnues administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1- Critères éliminatoires

15.1.1- Pièces administratives

- a) Dossier administratif incomplet non régularisé dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
- b) Absence de la caution soumission et l'ouverture ou d'une pièce administrative non-conforme et du répicé de consignation de la CDEC à fournir dans 48 heures après la séance d'ouverture ;;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) absence des références similaires d'un montant de 15 000 000 au cours de deux dernières années

15.1.2- Justificatifs des précédentes prestations

- a) Fausse déclaration,
- b) Documents falsifiés ou scannés ;

15.1.3- Offre financière

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié

16- Attribution du marché

Le Maire de la commune de Mokolo (Autorité contractante), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée conforme, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme à la cotation.

17. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quinze jours, à compter de la date fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de MOKOLO.

Amps:

- PREFET/MT
- DDMINMAPMT
- ARMP pour publication au JDM;
- Président CIPM/COM-Mokolo
- Affichage

LE MAIRE DE LA COMMUNE
DE MOKOLO

(AUTORITE CONTRACTANTE)

18 AOUT 2025

Dr VOHOD DEGUIME
Médecin Hors Echelle

